

Oisans

Traversée intégrale des arêtes de Pied Moutet (2339 m)

Depuis la Molière

Topo conçu et rédigé par Pascal Sombardier en août 2017. Droits réservés pour toute utilisation commerciale. Reprise des éléments d'information sur le Net admise en précisant la source. Reproduction des photos soumise à accord préalable.

Photos et commentaires sur <http://www.pascal-sombardier.com/2018/05/pied-moutet-par-l-arete-sud-ouest.html>

Point de départ : la Molière (1508 m). Dans le dernier lacet avant la station des Deux-Alpes, prendre droit la petite route direction la Molière. Continuer jusqu'au bout en prenant toujours à droite (légère descente). Se garer devant un grand restaurant.

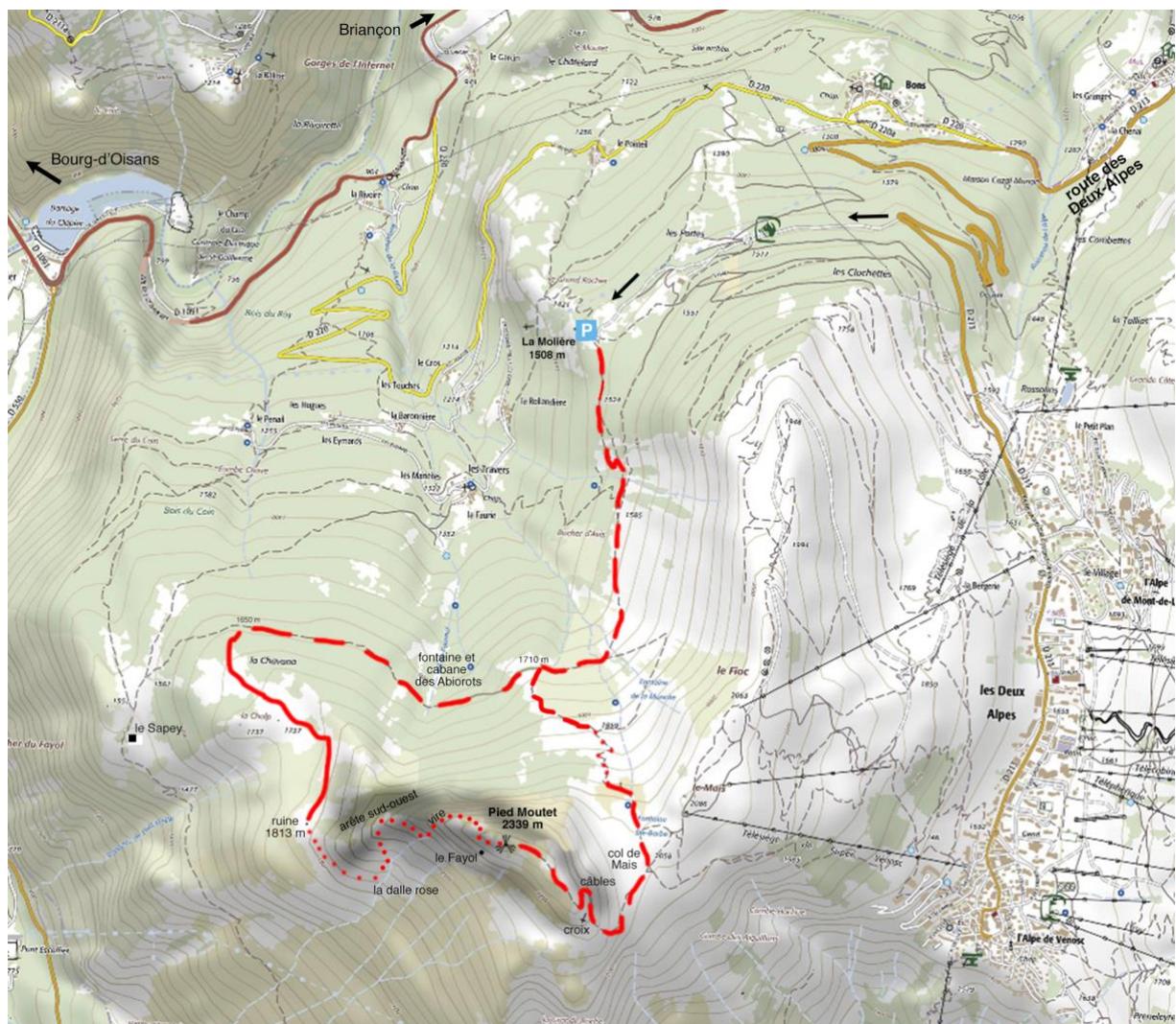
Horaire : 4 h de montée - 1 h 40 de descente

Dénivellation : env. 900 m

Difficulté : randonnée sportive réservée aux personnes habituées au terrain très escarpé et au vide. Quelques passages d'escalade facile. Bon sens de l'itinéraire indispensable.

Une corde peut être utile pour assurer une personne peu expérimentée.

Carte : Top 25, 3336 ET (les 2 Alpes)



Itinéraire et tracés sur photos page suivante



Pied Moutet vu des contreforts du Rochail. À gauche, les prés de la Chalp. En rouge, le parcours de l'arête sud puis sud-ouest. À droite, les Deux-Alpes.

Itinéraire

- Approche : contourner le restaurant pour trouver sur la gauche le sentier du Sapey. Le suivre pendant 30 mn jusqu'à une bifurcation à 1710 m. Le chemin qui arrive là du col de Mais sera celui du retour. Pour l'heure, continuer droit jusqu'à la fontaine et à la cabane des Abiorots. Après celle-ci, le sentier descend et vire au NW. Il traverse ensuite une clairière tout en longueur, puis un épais bois de pins couverts de lichens. C'est en sortant des arbres que l'on trouve une sente bien marquée à gauche qui permet de prendre pied dans les champs de la Chavana vers 1650 m. On se trouve tout de suite sur la grande croupe herbeuse à l'ouest de Pied Moutet (la Chalp) et il faut la suivre en direction de celui-ci. On arrive ainsi au pied de son arête sud-ouest devant une cabane en ruine (1813 m).

- Contreforts et arête sud-ouest : continuer au sud en montant pour rester au plus près des barres rocheuses, remonter un couloir par la gauche pour passer largement au-dessus d'une aiguille isolée. On arrive ainsi au bord d'un grand ravin et au pied de belles dalles couchées en gneiss légèrement rosé. Escalader facilement la moins raide sur 20 m et traverser à droite sur une vague vire jusqu'au pied d'un ressaut muni de bonnes prises. On débouche dans les grandes pentes qui bordent l'arête à sa droite. Les remonter en zigzaguant et en cherchant à rejoindre le fil de l'arête. Plus haut, celle-ci se couche et on arrive, après un grand replat herbeux, au pied du bastion sommital. On notera ici la présence d'une véritable sente tracée par des moutons sauvages. Laisser une première vire encombrée de blocs sur la droite, puis une seconde sur laquelle la sente s'aventure. Il faut au contraire rester au pied de la première barre du bastion sommital et traverser à gauche pour découvrir une large vire herbeuse munie d'un petit pierrier en contrebas. La suivre sur à peine 50 m en restant dans sa partie haute jusqu'à de petits arbres. Elle se prolonge par une rampe plus raide parsemée de dalles qui s'avèrent en fait faciles à remonter. La suite est évidente puisqu'elle utilise cette rampe qui tire toujours à gauche jusqu'à venir au bord de la paroi nord (impressionnant). Elle revient ensuite à droite entre des rochers qu'il faut finalement gravir pour déboucher sur l'arête sommitale. Il reste alors un peu plus d'une centaine de mètres faciles pour atteindre une pauvre croix plantée au sommet.

Tracé de la partie finale page suivante



La vire, clé du passage pour trouver la rampe au bord du versant nord. L'aiguille (Fayol sur IGN) sert de repère.

- Descente : un chemin balisé en jaune dévale l'arête sud-est et le versant est à l'aide de câbles et de vires jusqu'au col de Mais en 40 mn. Là, il faut prendre à gauche, direction « la Molière, les Travers ». Un bon sentier mène à la bifurcation rencontrée à l'aller à 1710 m.